

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Aux autorités et organisations concernées

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF Direktion der Institutionen und der Landund Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11 diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Fribourg, le 10 juillet 2017

Avant-projet de loi modifiant la loi sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles – Consultation

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 3 juillet 2017, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avantprojet de loi susmentionné.

Vous trouverez, en annexe, l'avant-projet de loi en français et en allemand ainsi que le rapport explicatif s'y rapportant. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site internet de la Chancellerie d'Etat à l'adresse http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm.

Nous vous invitons à nous faire part de vos éventuelles remarques d'ici au 15 novembre 2017 au Service des forêts et de la faune, route du Mont Carmel 1, case postale 155, 1762 Givisiez, ainsi que sous forme électronique à l'adresse <u>pascale.tempini@fr.ch</u>.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Marie Garnier

Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

Avant-projet de loi accompagné de son rapport Liste des autorités et organisations consultées